

Saint Étienne du Bois, le 28 octobre 2026

Le Maire de Saint Étienne du Bois

À

Madame, Monsieur Les Conseillers Municipaux

Madame, Monsieur,

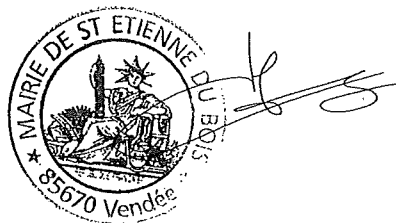
Vous êtes invité(e) à la réunion du Conseil Municipal de Saint Étienne du Bois, qui aura lieu à la MAIRIE le :

Mardi 3 novembre 2026 à 20h00

Vous êtes prié(e) de bien vouloir y assister.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Guy AIRIAU.



ORDRE DU JOUR

1. Adhésion à la prestation chômage du Centre de Gestion de la Vendée
2. Convention de mise à disposition par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Vendée d'un agent chargé de la fonction d'inspection en santé et sécurité au travail
3. Subventions communales 2026
4. Accueil de loisirs « Les Pitchounes » - Tarification applicable à compter du 1^{er} janvier 2027
5. Renouvellement de la convention pour la participation financière des communes de Palluau, La Chapelle Palluau, Saint Paul Mont Penit, Grand'Landes au fonctionnement de l'Accueil des loisirs « Les Pitchounes »
6. Animation Jeunesse – Tarif pour le vide-dressing
7. Services périscolaires – Modification du règlement intérieur du restaurant scolaire
8. Redevance Assainissement : vote des tarifs 2027
9. Redevance Performance des systèmes d'assainissement collectif
10. Vendée Eau – Convention pour le renforcement du débit dans le cadre du renforcement de la DECI – Secteur Rue Charette à Saint Etienne du Bois
11. Acquisition immobilière – Autorisation de signer une promesse d'achat du bien sis 10 Bis Rue du Stade
12. Mandat spécial pour la participation d'élus au congrès des maire de France
13. Approbation des rapports d'activités 2025 de la Communauté de Communes Vie et Boulogne

QUESTIONS DIVERSES

INFORMATIONS DIVERSES